

Compte-rendu

Le Conseil de Quartier s'est réuni en assemblée plénière le mardi 27 novembre 2018 – salle 137, Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE.

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE, Vice-Présidente de quartier, ouvre la séance à 18h30 et cite les excusés.

I- Validation du compte-rendu de la séance précédente

Des observations sont formulées. Des points cités en séances ne figurent pas sur le compte-rendu. Il est rappelé qu'il s'agit d'un compte-rendu et non d'un procès-verbal. Le compte-rendu est approuvé.

II- **Présentation des nouveaux membres inscrits** : Monsieur ASTAUD – Monsieur CONSTANT – Monsieur GIRARD – Monsieur LEBLANC – Madame MAILLERIE.

III- Suivi des demandes :

A/ Sécurité (Rapporteur de la commission : Daniel GUGLIELMI)

Problématique	Descriptif de la proposition	Observations des services
Pont d'Auron : marquage au sol	passages cyclistes traversée du pont d'Auron et du boulevard de l'Avenir ne sont pas matérialisés au sol ou très détériorés	en cours de programmation
Route de la Chapelle	demande de sécurisation de la terrasse du bar à coté de l'église St Henri	Les services sont allés sur place. Ne correspond pas au souhait du propriétaire
Zone de l'autoroute	accès piétons au parking de covoiturage	Travaux en cours - fin courant décembre
rue L Mermoz	la chaussée du haut de la rue s'est affaissée (remblais mal compacté)	Plusieurs relances faites auprès du bailleur social, sans retour pour le moment. Si aucune réponse de sa part, les travaux seront réalisés par la ville et facturés à l'Office HLM - Mise en demeure en cours.
rue Charles Durand : vitesse excessive	demande d'aménagements	Réalisation : - d'un mini giratoire - de Quai de bus formant écluse - coussin berlinois
Chemin de Vauvert : marquage au sol du giratoire	la commission souhaite : - que les tracés précédents soient effacés pour éviter toute ambiguïté d'interprétation - qu'une réalisation de type pavé franchissable sur l'emplacement de ce giratoire soit étudiée	point 1 : Fait
Carrefour rue de Vauvert / bd de l'Avenir	présence d'un dénivelé dangereux situé au niveau du passage piéton	Compte-tenu de l'affaissement des bordures, cette intervention sera programmée dans le cadre du marché d'entretien de B+
Route de la Chapelle	cheminement piéton en direction de Marmagne / difficulté pour piétons	reprofilage en grave sera réalisé dans l'hiver

Chemin de Vauvert	marquage au sol pour stationnements	FAIT
Carrefour rue Vauvert / boulevard de l'Avenir	carrefour accidentogène. La commission suggère l'installation d'un alternat de feux ou la matérialisation au sol d'une voie pour tourner à gauche	service : études en cours le Feu est coordonné avec celui de Mallet/Avenir + Travaux Lidl : attendre la fin des travaux pour étude de faisabilité
Chemin Tortu	élargissement du chemin pour améliorer la visibilité et faciliter le croisement des véhicules « entrants et sortants » Proposition de mettre ce chemin en sens unique	un projet est à l'étude : Attention : - la mise en sens unique génère 1 augmentation des vitesses - la circulation va être impactée par les travaux prévus Zac des Danjons et rue Louis Mallet + projet des Breuzes + projet assainissement
Traversée piétonne et vélo route de St Florent	Une liaison vélo/piéton serait appréciable et sécurisante pour les piétons depuis la Chambre de Commerce vers le chemin de Villeneuve.	Etude chiffrée proposée au programme 2019 à la validation des élus (recoupement à faire avec l'hôtel qui a un projet d'aménagement d'accès par la route d'Issoudun)
Pierrelay - mauvais état des trottoirs	demande de requalification	proposition faite au programme travaux 2019 non retenue

Autres point évoqués :

- Rue Louis Mallet : suite réunion publique interrogations sur : plan, création de tourne à gauche, bandes cyclables, délestage rue de Vauvert, impact de circulation sur la route de la Chapelle. L'assemblée réitère sa demande de voir les plans de masse, comme cela avait été promis (cf. CR du 18 juin)

B/ Environnement (Rapporteur de la commission : Michel BOCARD)

Problématique	Descriptif de la proposition	Observations des services
Aire des Camping-Cars	Propositions d'améliorations : installation d'un plan de la ville avec animations, restaurants, la plage.... revoir l'aménagement du Prado	Prise en compte dans Projet Aménagement des Bords de l'Yèvre
Cité Jardins	le PLU est-il prévu rue Latham ainsi que pour les maisons qui n'ont pas encore été restaurées (entre 7 et 9)	pas d'éléments de réponse. Compétences du bailleur.
PAV - dégradations et incivilités	la commission a effectué un reportage photo et réfléchi aux modes d'actions envisageables pour faire comprendre aux usagers la différence entre déchetterie et PAV : - parution d'un article sur le sujet dans une publication des « Nouvelles de Bourges » ? - incitation à respecter la zone - incitation à se rendre à la déchèterie par affichettes / logo / animations dans les écoles (concours de dessin)	Le service Environnement de Bourges Plus a informé la commission qu'un projet de standardisation est en cours, accompagné d'une nouvelle signalétique. Non finalisé- En attente retour B+
Entrée de Ville et RLP (règlement local de publicité).	La commission souhaite mener une réflexion sur ce sujet et a réalisé un reportage photo mettant en évidence la pollution visuelle générée par un très grand nombre de panneaux publicitaires. Quelle est la position de la Ville sur cette pollution visuelle ?	Une démarche pour mise en conformité du règlement au sein de l'agglomération (RLPI) est lancée pour actualisation au plus tard Juillet 2020. Tous les panneaux déposés aujourd'hui sont en conformité

Aire de dépose des cars "Macron"	le site n'est pas mis en valeur ce qui est préjudiciable à l'image de cette entrée de la ville Pose de panneaux d'informations et de valorisation de notre ville serait souhaitable	
Route de la Chapelle : friche industrielle	quel devenir ? la ville peut-elle user de son droit de préemption et racheter 2-3m aux propriétaires pour élargir le trottoir ?	La municipalité peut éventuellement acheter une bande de terre, démarche à engager auprès du propriétaire
Plan Vélo	-dangerosité pour les cyclistes (et les piétons) de se rendre sur les parcs d'activités. Quelques travaux ont été réalisés ponctuellement au Moutet notamment et sur la rue LESSEPS mais aucune liaison douce ne permet de rejoindre la zone industrielle	
ZONES 30	Proposition de réflexions concernant les rue du quartier susceptibles de passer en Zone 30. Dans le cadre du Plan Vélo, une proposition de réflexion sur les « zones 30 » consistant à déterminer des rues adaptées à ce mode de circulation est soumise à l'assemblée La commission souhaite qu'une réunion soit organisée avec la municipalité pour mener à bien le travail déjà effectué.	
Signalisation Rocade Verte	MARS 2017 un recensement de la signalisation souligne le besoin d'une homogénéité car plusieurs disparités et incohérences ont été relevées entre les sites	

Autres point évoqués :

- Visite du centre-mosquée "esprit libre" : première visite intéressante faite avec huit conseillers de quartier ; une seconde visite a pu se dérouler pour l'inauguration qui s'en est suivie en septembre 2018 en présence de quelques élus . Encore plus intéressant que la première fois car davantage de femmes de l'association y participaient.

- Aménagement des Abords de l'Yèvre : demande d'une présentation synthétique de ce projet.

Il s'agit d'un endroit stratégique à la croisée de la rocade verte et des bords du canal de Berry qui draine des milliers de piétons, cyclistes et touristes par an. Seul ce quartier de Bourges peut offrir une telle opportunité de lieu. Différents aménagements sont proposés : Implantation de bancs, Terrain de pétanque, Panneau Camping-Car, Jeux d'enfants, éclairage...

Séquence 2018 :

- opérations d'entretien de berges. Une intervention spécifique sur la zone sera intégrée. Il s'agira d'un premier défrichage axé sur le risque inondation et la création de percées visuelles.

- Implantation de 2 bancs

- Terrain de pétanque : à étudier

- Panneau Camping-Car

Séquence 2019 - 20 : (à prévoir dans le BP 2019)

- Jeux d'enfants

- Dégagement des berges selon étude paysagère à traiter en fonction d'un maintien effectif de la biodiversité dans le cadre du plan trames vertes et bleues

- Eclairage : à définir plus avant aux niveaux pertinence et budgétaire

- Jeux d'enfants : à définir plus avant aux niveaux pertinence et budgétaire (investissement et coût de gestion du parc communal).

la réalisation de ce projet sera étalée sur deux ou trois années (En cours de réalisation)

- Canal de Berry : Chronologie difficile à suivre, imprécisions, questions sans réponses, notamment sur l'aménagement de la rive du Prado, de la zone après la trouée verte et le choix des rives vers Pierrelay, etc. un suivi va être mis en place en la présence d' MESEGUER. et de S. VANNIEUWENHUYZE.

- les Grands Beauregards : aménagement des Espaces verts : M. le Maire a demandé au Conseil de Quartier de faire des propositions d'aménagement afin de valoriser cet espace vert et permettre aux habitants de se l'approprier pour en faire un lieu de vie de quartier. Projet à réaliser sur plusieurs exercices **Séquence 2019** :

- pose de bancs : ok
- 2 poubelles : ok
- 2 toutounettes : ok

Séquence 2020 :

- aire de jeux : à étudier
- espace pétanque : à étudier

Questions diverses et informations

En vue de la prochaine séance plénière, l'assemblée souhaite des informations sur :

- la suite donnée au questionnaire du CLSPD pour lequel les Conseillers de Quartier avaient été sollicités
- l'implantation d'une antenne par l'opérateur FREE
- la ZAC des Breuzes : *demande d'un point d'avancement*
- la ZAC des Danjons : le Terrain ECB a été vendu. Il semble que le nouveau propriétaire stocke de nombreux matériaux à ciel ouvert, ce qui n'est pas esthétique.

La commission propose :

- d'optimiser la végétation pour que ce soit moins visible de la route,
- de demander à l'entreprise de ne pas faire travailler les pelleteuses le samedi, au droit des habitations.

Monsieur MOUSNY va relayer cette problématique auprès de l'Urbanisme

Mme la Vice-Présidente clôt la séance à **20 h 20**. Les lieux et horaires de la prochaine séance seront communiqués ultérieurement.

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE
Vice-Présidente